

Le grand veneur et le premier eunuque ne doutèrent pas que Zadig n'eût volé le cheval du roi et la chienne de la reine ; ils le firent conduire devant l'assemblée du grand Desterham, qui le condamna au knout, et à passer le reste de ses jours en Sibérie. À
5 peine le jugement fut-il rendu qu'on retrouva le cheval et la chienne. Les juges furent dans la douloureuse nécessité de réformer leur arrêt ; mais ils condamnèrent Zadig à payer quatre cents onces d'or, pour avoir dit qu'il n'avait point vu ce qu'il avait vu. Il fallut d'abord payer cette amende ; après quoi il fut permis à
10 Zadig de plaider sa cause au conseil du grand Desterham ; il parla en ces termes :

« Étoiles de justice, abîmes de science, miroirs de vérité, qui avez la pesanteur du plomb, la dureté du fer, l'éclat du diamant, et beaucoup d'affinité avec l'or, puisqu'il m'est permis de parler
15 devant cette auguste assemblée, je vous jure par Orosmade, que je n'ai jamais vu la chienne respectable de la reine, ni le cheval sacré du roi des rois. Voici ce qui m'est arrivé : je me promenais vers le petit bois où j'ai rencontré depuis le vénérable eunuque et le très-illustre grand veneur. J'ai vu sur le sable les traces d'un
20 animal, et j'ai jugé aisément que c'étaient celles d'un petit chien. Des sillons légers et longs, imprimés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes, m'ont fait connaître que c'était une chienne dont les mamelles étaient pendantes, et qu'ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours. D'autres traces en un
25 sens différent, qui paraissaient toujours avoir rasé la surface du sable à côté des pattes de devant, m'ont appris qu'elle avait les oreilles très-longues ; et comme j'ai remarqué que le sable était toujours moins creusé par une patte que par les trois autres, j'ai compris que la chienne de notre auguste reine était un peu
30 boiteuse, si je l'ose dire.

« À l'égard du cheval du roi des rois, vous saurez que, me promenant dans les routes de ce bois, j'ai aperçu les marques des fers d'un cheval ; elles étaient toutes à égales distances. Voilà, ai-je dit, un cheval qui a un galop parfait. La poussière des arbres,
35 dans une route étroite qui n'a que sept pieds de large, était un peu enlevée à droite et à gauche, à trois pieds et demi du milieu de la route. Ce cheval, ai-je dit, a une queue de trois pieds et demi, qui, par ses mouvements de droite et de gauche, a balayé cette poussière. J'ai vu sous les arbres, qui formaient un berceau de
40 cinq pieds de haut, les feuilles des branches nouvellement tombées ; et j'ai connu que ce cheval y avait touché, et qu'ainsi il avait cinq pieds de haut. Quant à son mors, il doit être d'or à vingt-trois carats ; car il en a frotté les bossettes contre une pierre que j'ai reconnue être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essai. J'ai
45 jugé enfin par les marques que ses fers ont laissées sur des cailloux d'une autre espèce, qu'il était ferré d'argent à onze deniers de fin. »

50 Tous les juges admirèrent le profond et subtil discernement
de Zadig ; la nouvelle en vint jusqu'au roi et à la reine. On ne
parlait que de Zadig dans les antichambres, dans la chambre, et
dans le cabinet ; et quoique plusieurs mages opinassent qu'on
devait le brûler comme sorcier, le roi ordonna qu'on lui rendît
l'amende des quatre cents onces d'or à laquelle il avait été
condamné. Le greffier, les huissiers, les procureurs, vinrent chez
55 lui en grand appareil lui rapporter ses quatre cents onces ; ils en
retinrent seulement trois cent quatre-vingt-dix-huit pour les frais de
justice, et leurs valets demandèrent des honoraires.

60 Zadig vit combien il était dangereux quelquefois d'être trop
savant, et se promit bien, à la première occasion, de ne point dire
ce qu'il avait vu.

Cette occasion se trouva bientôt. Un prisonnier d'État
s'échappa ; il passa sous les fenêtres de sa maison. On interrogea
Zadig, il ne répondit rien ; mais on lui prouva qu'il avait regardé par
la fenêtre. Il fut condamné pour ce crime à cinq cents onces d'or,
65 et il remercia ses juges de leur indulgence, selon la coutume de
Babylone.

« Grand Dieu ! dit-il en lui-même, qu'on est à plaindre quand
on se promène dans un bois où la chienne de la reine et le cheval
du roi ont passé ! qu'il est dangereux de se mettre à la fenêtre ! et
70 qu'il est difficile d'être heureux dans cette vie ! »

Voltaire, Zadig, chap.3

75

80

85 Consignes pour le mardi 28 novembre

1. Rédiger le début d'une introduction pour ce texte (rapide présentation de l'auteur, de l'œuvre, du passage).
2. Après avoir procédé à une première étude du texte, proposer une problématique et des axes de lecture.